

## Ordre du jour – Assemblée générale du CCSEHDAA

11 octobre 2023, 19h, en présence au centre administratif du CSSDM

---

1. Mot de bienvenue et vérification des présences
2. Ouverture de la séance par la présidente du CCSEHDAA
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Présentation du CCSEHDAA
5. Élection de la présidence d'assemblée, des scrutateurs et de la secrétaire
6. Présentation du déroulement des élections
7. Désignation des parents par type de poste

*Type 1 : Déficience physique ou sensorielle (codes 33 ou 34)*

*1 poste*

*Type 2 : Retards d'apprentissage (codes 10 ou 11)*

*1 poste*

*Type 3 : Trouble du comportement (codes 12 ou 14)*

*1 poste*

*Type 5 : Troubles sévères du développement (codes 50, 53 ou 99)*

*1 poste école ordinaire et 1 poste école spécialisée*

*Type 6 : Plan d'intervention sans code de difficulté*

*1 poste au primaire et 1 poste au secondaire*

- a. Présentation des candidats
  - b. Désignation par vote
8. Levée de la séance
-